de tirage de la tombola
DE
ion d'Ornithologie, à Mora

222	224	239	312	314
361	365	482	490	549
594	601	605	612	614
658	676	686	699	729
758	783	799	914	919
1031	1042	1084	1107	1139
1292	1294	1402	1432	1444
1468	1482	1489	1497	1582
1672	1680	1748	1753	1825
2101	2134	2150	2209	2352
2472	2470	2519	2563	2629
2689	2692	2733	2793	2797
2839	2891	2940	3020	3066
3197	3201	3223	3226	3325
3368	3371	3372	3374	3387
3571	3672	3686	3898	3901
4027	4065	4074	4079	4092
4361	4363	4543	4707	4748
4993	5025	5059	5076	5127
5184	5204	5209	5251	5284
5478	5479	5575	5654	5653
5751	5781	6021	6141	6173
6343	6406	6466	6475	6485
6671	6730	6736	6766	6858
6994	6995	7003	7150	7153
7278	7348	7358	7372	7402
7446	7705	8003	8040	8060
8185	8426	8428	8588	8594
8767	8777			

hargeuse GENDRE
our celui qui prouvera qu'elle n'est pa
ontes celles qui sont connues à ce jour
En voici la preuve!
1913 Concours de pratique du département de l'Ain 1er prix. Médaille d'argent.
1914, à Berne, plus haute récompense dans cette catégorie. Médaille d'argent.
Pour vous en convaincre demandez les catalogues et les milliers de références.
NDRE, constructeur
FRIBOURG

e vente de bétail
ié exposera en mises publiques
n domicile, au Chalozi, rière
vendredi, 16 mai, à 9 h.
tout son bétail, soit :
ment de confiance, hors d'âge.
de 2 ans, trotteur, 15 bonnes vaches
rtie portantes pour l'automne, plus
es vêlées ou prêtes, 1 bœuf de 30
aurillon, 8 bons veaux de l'hiver,
nte de 14 semaines et 2 jeunes
urs brebis avec leurs agneaux.
au comptant. 3322-616
osant : Léonard MOTTAS.

suisse d'assurance
ontre la grêle
ons nos membres et les agriculteurs
s d'Arconciel, Bonnefontaine, Châ
s, Essert, Ferpicloz, Montécu, Mon
ed, Praroman, Sales, Senèdes, Trey
-sur-Marly et Zénauva, que le siège
é transféré du Mouret à Oberried
ecommandons notre nouvel agent
edier, à Oberried-Praroman, qui
renseignements désirés et fera la
r la conclusion de leur assurance.
Société suisse d'assurance contre la grêle.
Le directeur : E. LUTZ.

e bétail et de fleuries
al, dès 1 heure après midi, le
ra aux enchères publiques, devant
à Prez-vers-Noréaz, le bétail ci-
nes de garde, 6 génisses de 1 an ½ à
la marque métallique, 8 veaux de
taurillons ayant bonne ascendance.
les, premier tour à 9 ½ heures du
e tour à 7 ½ heures du soir.
nptant. P 3254 F 3394 697
L'exposant : Fidèle BERGER.

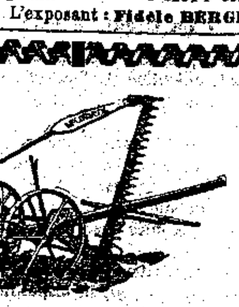

Semoirs
arrues Brabant
Buttoirs
es « Helvétia »
et « Mc Cormick »
Faneuses
à cheval et à main
eaux à andains
pour faucheuses
mpes à purin
rechange pour machines agricoles.
IX MODIQUES
MER S. A., Fribourg

49me année — N° 112 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Mercredi 14 mai 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Cantons :	1re insertion 12 cent.	la ligne ou son espace
	Les suivantes 10 »	
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	1 fr.	

Nouvelles du jour

Menace de crise ministérielle allemande. Pour la défense de M. Wilson.

Le parti socialiste allemand, qui porte la responsabilité de la détresse actuelle du pays, pour avoir déchaîné une révolution superflue, quand le prince de Bade négociait avec l'ennemi, aimerait bien ne pas être là maintenant qu'il s'agit de se décider sur des conditions de paix accablantes. Mais il ne peut songer à se dérober, après avoir tant fait pour s'assurer le pouvoir. Par contre, les deux autres partis gouvernementaux, le Centre catholique et les radicaux, qui sont entrés dans le cabinet sur requête et par dévouement au pays, ont toute liberté de s'en aller. C'est l'intention qu'ils annoncent. Une crise ministérielle redoutable menace donc de s'ouvrir.

*

Les Français et les Belges n'ont pas tort quand ils font valoir que, n'ayant pas été les agresseurs, ils doivent pouvoir réclamer des indemnités pour tout ce que la guerre leur a fait perdre, sans compter leurs milliers de morts, et les Allemands n'ont pas tort non plus quand ils assurent qu'ils ne pourront jamais payer les sommes qu'on exige d'eux. La conclusion qu'il faut tirer, c'est que la plus formidable des guerres a accumulé des ruines que le temps le plus indéfini ne saurait réparer.

La conférence de Versailles va essayer d'établir la paix en alliant ces deux contraires : les justes revendications des uns et l'impossibilité des autres à faire face à leurs dettes. Il est heureux que le président Wilson se décide à rester en Europe jusqu'à ce que les négociations puissent aboutir. On le considère avec raison comme le palladium de la paix, bien qu'Alliés et adversaires lui fassent des reproches plus ou moins amers. A Paris, on ne se cache pas de dire que c'est un idéologue. En Italie, on le voue aux dieux infernaux, parce qu'il persiste à ne pas vouloir céder aux Italiens le port de Fiume, qui se trouve nécessaire pour fournir aux Yougo-Slaves un débouché vers la mer. Le Japon lui fait le grief, en apparence très fondé, de n'avoir pas voulu, quoique imbu d'humanitarisme, déclarer, dans la charte de la Société des nations, que toutes les races humaines auraient les mêmes droits. Les Yougo-Slaves se demandent pourquoi M. Wilson n'est pas plus carrément en leur faveur ; les Irlandais se disent qu'il pourrait faire décider l'indépendance de l'Irlande s'il exerçait une pression sur M. Lloyd-George. Enfin, l'Allemagne n'a pas de peine à souligner les contradictions qui existent entre les quatorze points du programme de M. Wilson et le traité de paix qu'on lui impose.

De tout cela, il faut conclure que l'homme d'Etat américain a tout fait pour donner satisfaction aux uns et aux autres, mais que des points de vue inconciliables l'ont forcé, pour conserver la paix au sein même de l'Entente, à des concessions et à des compromis. La grande idée que M. Wilson a jetée dans le monde d'établir la Société des peuples sur le principe que chaque nation avait droit à la vie et à la liberté, n'a pas pu être réalisée comme il l'aurait voulu, et ce sont les jalousies internationales qui l'ont empêché d'aboutir pour le moment. Qu'on ne s'en prenne donc pas à M. Wilson, mais bien aux passions humaines, qui ont vite fait de prendre la forme de passions nationales.

M. Wilson a dû consentir à un projet de traité que la France tenait à rendre très dur pour les Allemands, parce que les Français ont agité devant lui la crainte de voir l'Allemagne se relever très tôt et se disposer à prendre sa revanche. C'est même cette prévision qui l'a engagé à accepter l'idée d'une alliance défensive franco-anglo-américaine, qui déploierait ses effets le jour où l'Allemagne se livrerait à une nouvelle agression.

Quant à l'irritation des Japonais contre celui qui veut une Société des nations sans même accepter de considérer tous les hommes comme frères, si elle se justifie théoriquement, elle doit cependant tomber devant cette simple réponse que peut faire M. Wilson : « Il m'est impossible d'inscrire dans le statut de la Société des nations un principe que je ne pourrais pas faire appliquer en Amérique, parce que la constitution américaine doit respecter celle des différents Etats. Or, dans le sud et l'ouest des Etats-Unis, plusieurs gouvernements ont établi des lois spéciales contre les nègres et contre les jaunes. Tant que ces lois n'auront pas été modifiées, il serait téméraire de vouloir demander au congrès américain la ratification d'un traité de paix qui contiendrait le principe de l'égalité des races. »

Il n'est pas difficile, en reprenant les unes après les autres les objections qu'on fait à M. Wilson, de justifier la conduite de l'homme d'Etat américain. Il est sans doute moins content que personne du traité de paix qu'il recommande, mais, ne pouvant faire adopter mieux, il doit se contenter d'avoir taillé cette veste polychrome dont il veut revêtir la Société des nations. Quand il écrira ses mémoires, nous aurons l'explication des contradictions qu'on lui reproche et des oppositions qu'il a cherché à concilier.

*

Le dénouement de l'affaire Humbert devant le conseil de guerre de Paris a passé inaperçu au milieu du grand branle-bas diplomatique de Versailles et du coup de tonnerre de la promulgation des conditions de paix. Le sénateur Humbert, qui avait à répondre de l'accusation d'avoir sciemment accepté des fonds allemands pour se rendre propriétaire du *Journal*, a été reconnu coupable des six chefs de l'accusation par trois de ses juges, tandis que les quatre autres retenaient à sa charge deux au moins des points du réquisitoire et qui suffisaient à le faire condamner. Mais la loi exigeait la majorité absolue des avis, c'est-à-dire l'opinion concordante de cinq juges sur sept. Humbert a donc été mis au bénéfice de la minorité de faveur et acquitté. Mais s'il a esquivé la prison, ce n'en est pas moins un homme fini, car le procès a fait voir clair comme le jour que le cynique arriviste avait su de la façon la plus certaine que les actions du *Journal* prises par Lenoir et Desouches avaient été payées avec de l'argent allemand et que les fonds avec lesquels lui-même rachetait ces titres étaient venus d'Allemagne, par l'entremise de Bolo pacha.

Humbert n'a pas voulu trahir son pays, sans doute ; mais son ambition de devenir maître d'une grande feuille parisienne l'a rendu complice d'une manœuvre de l'ennemi, qui espérait se servir du *Journal* comme d'un porte-voix pacifiste.

Quant à Lenoir, un viveur et un brasseur d'affaires, aux appétits de requin, il a été condamné à mort, son cas relevant de la trahison, car il était prêt à faire toutes les volontés de l'Allemagne, notifiées par le ténébreux Schœller.

LES CHEMINOTS CATHOLIQUES ITALIENS

Milan, 12 mai.

Dans le salon du Cercle catholique (sur la place du Dôme), à Milan, s'est réuni, aujourd'hui, le septième congrès national du syndicat des cheminots catholiques, sous la présidence du député César Nava (Monza), qui, dans son discours, a regretté que le gouvernement se montre trop condescendant envers la partie la plus révolutionnaire, en négligeant ceux qui, pénétrés de leurs devoirs, agissent toujours dans les limites légales.

Ont parlé ensuite les députés Cameroni et Degli Occhi, en soulignant les buts du syndicat.

NÉCROLOGIE

L'écrivain Ferdinand Fontana

Lugano, 12 mai.

L'écrivain italien Ferdinand Fontana, de Milan, qui habitait Lugano, est décédé, à l'âge de soixante-neuf ans. Il était arrivé au Tessin en 1898 ; ses idées républicaines, teintées de socialisme, lui avaient valu, à cette époque-là, le même sort qu'à Turati, Romussi, Maino, Deantreis et don Albertario. Dès lors, il resta chez nous ; ces dernières années, il avait donné sa collaboration au *Corriere del Ticino* et à la *Gazzetta*.

Sa production a été abondante et variée, en prose et en vers : contes, biographies, essais, drames, mélodrames, comédies, vaudevilles, souvenirs de voyages, à côté d'une quantité innombrable d'articles. Il maniait aussi bien la langue classique italienne que le dialecte milanais. Son talent n'était pas banal : il avait de la verve. Il est regrettable que, dans ses écrits, par ci par là, se fassent jour des pointes d'anticléricalisme.

Les élections lucernoises

On nous écrit de Berne :

Le résultat des élections lucernoises de dimanche passé confirme toutes les expériences que la vie politique des cantons offre depuis la guerre : le parti catholique-conservateur maintient et raffermit sa position, le parti radical recule dans les arrondissements urbains et industriels et le parti socialiste hérite des pertes radicales.

Le Grand Conseil lucernois est nommé, depuis 1911, d'après le système proportionnel. Les chefs conservateurs avaient compris que l'exclusivisme radical dans le chef-lieu et dans les communes suburbaines allait profiter démesurément du développement de la ville et de ses faubourgs et accaparer la presque totalité des 48 sièges qui reviennent à l'agglomération industrielle constituée par Lucerne, Kriens, Emmen, Littau, etc. Seule, la proportionnelle pouvait permettre au parti conservateur de faire brèche dans le bloc radical de la capitale. Les événements ont donné raison aux auteurs de la réforme électorale, qui fut réalisée malgré la résistance des radicaux et les hésitations des conservateurs de la campagne.

Après huit ans — les élections de 1915 se sont faites dans l'entente générale, sous l'impression des événements du dehors — le parti conservateur emporte 89 sièges sur 157, gagnant deux sièges. Le parti radical recule de 62 sièges à 53. Le parti socialiste passe de 7 députés à 12, et les grutléens, qui n'étaient représentés que par leur chef, M. Albisser, avancent à 3 représentants. Dans les huit arrondissements où il y avait lutte et où, en tout, 87 mandats étaient en jeu, les radicaux perdent donc 9 sièges, dont deux passent aux conservateurs, cinq aux socialistes et deux aux grutléens.

Les radicaux, aveuglés qu'ils sont, cherchent déjà à se consoler en mettant leur défaite sur le compte de l'abstention de leurs partisans. C'est tout autre chose que d'on constate en parcourant les chiffres de la votation. Les radicaux ont perdu presque 1100 voix depuis 1911, en ville, et les socialistes et grutléens en ont gagné 1300, le parti conservateur maintenant ses effectifs. La conclusion s'impose : les radicaux lucernois, comme leurs amis de Soleure, Bâle, Berne, Zurich et Saint-Gall, voient leur aile gauche, les ouvriers et employés, faire défection et passer au socialisme, le fils légitime du libéralisme.

L'avance socialiste n'a rien de menaçant, d'ailleurs, en ce qui concerne la politique cantonale ; sur le terrain fédéral même, le chiffre total des voix socialistes, environ 2800 ou 3500 avec les grutléens, ne paraît guère garantir un siège de conseiller national à l'extrême-gauche ; l'importance de l'avance socialiste réside entièrement dans le domaine communal, les radicaux étant délogés définitivement de la majorité dans la ville de Lucerne. Les élections communales qui auront lieu prochainement, et cela la première fois sous le système proportionnel, vont consacrer la chute du régime radical en ville et affaiblir encore l'influence de l'idée radicale, qui ne possédera plus les ressources d'une administration exclusiviste.

Le succès très brillant du parti conservateur-catholique est dû à diverses causes. D'abord, les différents groupes sociaux ont travaillé en parfaite union ; notamment, une place convenable a été faite aux chrétiens-sociaux, dont quatre hommes de confiance entrent au parlement cantonal. D'autre part, le mouvement des jeunes, qui apportent leur enthousiasme et leur absolutisme de principes dans la lutte, a fait beaucoup de bien au parti conservateur, qui souffrait, disaient quelques-uns, d'un certain manque de tempérament conquérant et d'esprit offensif. Le moral du parti catholique est excellent, pendant que les radicaux pâtissent de la crise aiguë qui s'est emparée du radicalisme suisse partout où l'élément campagnard, sain et robuste, est remplacé, dans la direction des affaires du parti, par les éléments flottants et brouillons du jeune-radicalisme, qui croit trouver le salut dans une course effrénée pour dépasser les appétits insatiables des socialistes.

La Suisse catholique et conservatrice entière se réjouit du succès de nos amis lucernois, l'intégrité et la consolidation des positions conservatrices dans les cantons catholiques étant d'une importance capitale pour le développement et l'avance du mouvement catholique dans les cantons mixtes et dans la *diaspora*.

La conférence de Paris

Si l'Allemagne ne signe pas la paix

Paris, 13 mai.

Le conseil suprême économique a tenu, mardi, sa 17me séance. Il a décidé de maintenir les restrictions économiques à l'égard de la Hongrie tant que la situation y demeurera incertaine.

Quant à l'Allemagne, le conseil a examiné les mesures économiques qu'il conviendra de prendre dans le cas où les plénipotentiaires allemands refuseraient de signer. Le rétablissement d'un blocus étroit est prévu. Le conseil s'est occupé de la situation alimentaire dans les provinces baltiques.

Londres, 13 mai.

L'agence Reuter croit savoir que, si les Allemands n'acceptent pas les conditions de paix, ce qu'on estime peu probable, toutes les dispositions militaires seraient prises pour permettre aux armées alliées d'avancer comme elles l'eussent fait si les conditions d'armistice n'avaient pas été acceptées.

Versailles, 13 mai.

Le comité de guerre interallié s'est réuni mardi après midi, au Trianon-Palace.

Paris, 13 mai.

Selon l'*Echo de Paris*, les Alliés paraissent décidés à donner aux Allemands seulement une huitaine de jours après le 22 mai pour fournir leurs observations d'ensemble, revêtant une forme définitive.

Nouvelle note de M. Brockdorff-Rantzau

Paris, 13 mai.

(Havas.) — Les journaux signalent que la délégation allemande va envoyer une nouvelle note à M. Clémenceau.

Selon l'*Echo de Paris*, cette cinquième note du comte Brockdorff reprend les thèmes répandus par la propagande allemande et oppose aux décisions des Alliés, relatives aux colonies, la suggestion sur l'internationalisation des colonies africaines.

Versailles, 13 mai.

(Havas.) — Le comte de Brockdorff-Rantzau a pris connaissance de volumineux dossiers ramenés d'Allemagne par un courrier. Puis il a rédigé avec ses cinq collaborateurs une note pour l'Autriche, qu'un courrier emportera dans la soirée.

Le conflit de l'Adriatique

Paris, 13 mai.

(Havas.) — Selon le *Petit Parisien*, toutes les formules antérieures envisagées en vue de donner une solution à la question de l'Adriatique ont été abandonnées.

Le Parlement de Belgrade demande que la Dalmatie soit consultée sur son sort.

Entre l'Italie et l'Allemagne

Rome, 13 mai.

Le gouvernement italien enverra une commission composée de fonctionnaires, commerçants et industriels, en Allemagne, afin d'y étudier les possibilités d'une reprise des relations avec le commerce et l'industrie de l'Allemagne. Les délégués pour l'industrie des soieries, couleurs, et charbon ont déjà été nommés. Une assemblée des industriels qui se tiendra à Rome fixera les lignes directrices.

A Munich

Munich, 12 mai.

Dans une proclamation, Hoffmann s'élève contre les crimes commis des deux côtés. Il promet un jugement sévère aux criminels, l'indulgence à ceux qui ont été égarés, la liberté aux innocents.

Le gouvernement ne rentrera pas à Munich avant le commencement de juillet.

La garnison de Munich va être immédiatement licenciée à cause de son attitude suspecte à l'égard des troupes prussiennes.

Le gouvernement promet 10,000 marcs de récompense à qui livrera les meneurs, le Dr Levien et Lévine, accusés de haute trahison.

En Ukraine

Cracovie, 11 mai.

On apprend ici des détails intéressants sur la situation en Ukraine.

Kief est actuellement aux mains d'un gouvernement de l'ataman Zielenyi. Celui-ci, après avoir été soldat dans l'armée tsariste, avait formé, en 1918, une grande bande de voleurs et d'assassins. Petlioura, à cette époque-là dictateur ukrainien, ne réussit pas à battre les forces de Zielenyi fortes de 6000 hommes. Zielenyi prit alors le parti des bolchévistes, entra avec eux à Kief, s'enfuit, mais rentra à Kief à la tête de 20,000 hommes, et y renversa le gouvernement bolchéviste.

Les restes de miss Cawell

Bruxelles, 13 mai.

(Havas.) — La translation des restes de miss Cawell, fusillée par les Allemands pendant l'occupation, a provoqué une grande manifestation patriotique. Le corps a été transporté à la gare, sur un affût de canon, au milieu d'une affluence énorme et recueillie. Des détachements belge, anglais et américain y participaient. Des enfants des écoles formaient la haie. Le corps, transporté à Ostende, partira de là pour l'Angleterre.

A VERSAILLES

Versailles... Ce mot évoque pour moi de beaux souvenirs, alors que j'habitais Paris.

Pendant la semaine, la cité versaillaise est la plus paisible qu'on puisse imaginer. Nulle rumeur de ville industrielle ne trouble sa tranquillité. Aucune cheminée monstre d'usine ne détruit l'harmonie de son ciel. La vie douce et discrète est la seule dont Versailles s'honore. C'est l'existence qui convient à cette ville, gardienne fidèle des plus grands souvenirs de la royauté de France.

Le dimanche, quand le temps s'y prête, une nuée de Parisiens envahit la banlieue versaillaise, le parc du château et le château même, qui restera bien longtemps encore une attraction incomparable.

Versailles, je l'ai vu souvent. Mais je ne l'ai jamais si bien contemplé, si bien senti, si bien compris, qu'un soir de liesse populaire, où la foule immense, vertigineuse par le nombre de ses têtes, en colue gaie et cependant ordonnée, admirait les grandes eaux, prodigieusement illuminées, aux sons d'un invisible orchestre aux notes inspiratrices de gloire ou de mélancolie.

A observer ce peuple recueilli, où les bourgeois coudoyaient les ouvriers, j'ai compris merveilleusement, dans une divination rapide émanée de l'ambiance, qu'il n'y avait plus, pour toute cette foule, à cette heure unique et souveraine, qu'une seule affection : la France.

Accompagné de mon meilleur ami, je laissai la foule à sa patriotique émotion, et nous allâmes, tous deux, devisant de littérature et de politique internationale, nous promener devant le château. La soirée de juin, douce et tiède, glissait sur nous comme une caresse, avec la griserie partout présente de parfums de fleurs endormies dans les parterres. Le parc noble dans ses lignes et ses infinies profondeurs de clair-obscur, disposé avec cette science de bon goût allié à la majesté de l'ordonnance, qui fut la gloire de Le Nôtre, s'étendait devant nous sous un magnifique clair de lune. Onze heures tintèrent dans le silence. Jamais le château ne me parut plus beau. Nul artiste, si difficile soit-il, ne peut rêver façade plus sobre et plus imposante. C'est toute la majesté du grand siècle de Louis XIV dans son omnipotence et sa volonté qui se révèle ici et paraît commander encore par la concentration puissante des lignes de cette architecture splendide et sans rivale au monde. R. M.

Nouvelles diverses

Le président du Brésil, Pessoa, arrivera, demain jeudi, à Rome, en vue de faire une visite au Quirinal.

— Le roi Nicolas du Monténégro est arrivé, en strict incognito, à Rapallo (province de Gênes).

Confédération

Société suisse des chimistes

Demain jeudi, 14 mai, et vendredi, a lieu, à Soleure l'assemblée annuelle des chimistes-analystes de la Suisse, sous la présidence de M. Evéquoz, chimiste cantonal à Fribourg.

Le programme que nous avons sous les yeux indique des communications fort intéressantes. Signalons celles qui paraissent avoir un rapport particulier avec l'agriculture :

Nouveaux points de vue pour l'appréciation des fourrages ;

Une expérience de laboratoire concernant la conservation de l'azote du purin ;

La question de la garantie de la teneur en graisse du fromage.

C'est à l'ouverture de la séance de vendredi que M. Evéquoz fera son rapport présidentiel.

Grippe et mobilisation

Le régiment jurassien a été mobilisé hier, mardi, à Tavannes. La grippe sévissant à nouveau avec intensité, notamment à Tramelan et à Saignelégier, de nombreuses dispenses ont été accordées.

On sait que le régiment jurassien se rend à Zurich.

Oberland bernois

La reprise du trafic sur la ligne Lauterbrunnen-Mürren a lieu aujourd'hui, 14 mai.

L'électrification de nos chemins de fer

Depuis lundi, presque tous les trains de la ligne Ostermundigen-Thoune marchent à l'électricité.

Une manifestation à Zurich contre la vie chère

Hier après midi, mardi, à Zurich, sur la place Helvétia, 3000 ouvrières, après avoir entendu Rosa Bloch, se sont rendues en cortège devant l'office cantonal de l'alimentation, pour manifester contre les prix des denrées alimentaires et la pénurie des logements. Une délégation de trois femmes et deux hommes s'est rendue à l'office de l'alimentation.

Le président du gouvernement, M. Ernst, a demandé à la délégation les adresse des victimes de la pénurie, ainsi que les adresses de toutes les manifestantes.

Lorsque la foule, après deux heures d'attente, entendit les résultats de l'entrevue, elle poussa des cris de menaces.

Il a été décidé de porter la chose devant le Grand Conseil et d'organiser prochainement une grande action de protestation.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les produits anglais en Suisse

L'organe du département de commerce de Grande-Bretagne consacre un article fort intéressant aux échanges commerciaux entre la Suisse et l'Angleterre.

« Si, y est-il dit, l'Allemagne, par sa position, était en mesure de fournir la Suisse abondamment, rapidement et à bon marché, l'Angleterre n'a jamais fait un effort sérieux pour se créer une clientèle suisse importante. Et, pourtant, les produits anglais ont une excellente réputation en Suisse. Le prix des transports peut augmenter le coût des métaux, du charbon et des machines venant d'Angleterre, mais, si le Rhin est rendu libre de Rotterdam à Bâle, la Suisse pourrait être avantageusement approvisionnée en produits de tout genre dont elle a besoin et que l'Angleterre peut lui fournir.

« Les tissus de coton, le fil, les matières premières, les aciers de Sheffield, les produits chimiques, les teintures, les chaussures et les objets de cuir, par exemple, pourraient être vendus en Suisse à des prix très modérés, si les Anglais étudiaient mieux les besoins du marché suisse. Mais il faudrait que ces produits fussent vendus comme tels par des maisons sérieuses et non pas des maisons, soi-disant « anglaises » qui en vendent un peu pour en faire passer beaucoup d'autres venant d'ailleurs.

« Si, comme cela semble se confirmer, une grande fabrique de chaussures de Suisse accapare tous les magasins de chaussures du pays pour établir un monopole désastreux pour le public, il serait dans l'intérêt de tous de faire venir de la chaussure anglaise, solide, bien faite et bon marché, pour amener une diminution des prix. De même, la confection anglaise pourrait rivaliser avantageusement avec la confection d'ailleurs, qui est bon marché parce qu'elle ne vaut pas cher. »

PETITE GAZETTE

Le Rantzau de la galerie des Glaces

Du *Temps* de Paris :

Le comte Brockdorff-Rantzau se doute-t-il que, presque exactement au-dessous de la galerie des Glaces, où sera signée la paix de Versailles, se trouve l'image d'un de ses ancêtres, qui est une célèbre et curieuse figure de l'histoire : Josias de Rantzau, *maréchal de France !* Brillant seigneur, intrépide condottiere et buveur non moins terrible, le comte Josias perdit, au service du roi de France, un œil, devant Dôle, une main et une jambe devant Arras. Pour son indomptable bravoure — il reçut 60 blessures dans sa vie — Gaston d'Orléans lui donna, de sa main, en 1654, le bâton de maréchal. Son portrait, exposé dans la « salle des Maréchaux », le représente caracolant sur son cheval, sa jambe de bois posant sur l'étrier, sa main absente remplacée par un crochet retenant les rênes, son œil mort recouvert d'un large bandeau noir.

L'argent français aux champs de courses

Dimanche, au champ de courses de Longchamp, la recette aux entrées s'est élevée à 245,000 francs environ, tandis qu'avant la guerre les recettes des dimanches de mai variaient de 116,000 à 120,000 francs. Quant au chiffre des affaires au Pari mutuel, il a atteint près de 4 millions, exactement 3,852,865 fr.

Pour les six premières réunions sportives qui ont déjà eu lieu aux hippodromes suburbains, près de 10 millions ont été engagés au Pari mutuel.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Tremblement de terre

Un tremblement de terre qui s'est produit, hier mardi, à l'île Fuerta Ventura (archipel des Canaries), a causé quatre morts. Les secousses accompagnées de bruits souterrains continuent. La population fuit.

Échos de partout

M. PADEREWSKI A PARIS

M. Paderewski avait assisté à la représentation de l'Opéra.

Il dînait, ce soir-là, au Cercle interallié et le maître d'hôtel, qu'on pressait d'activer le service, répondait :

— C'est impossible ! Le repas ne serait plus ce qu'il doit être.

M. Paderewski s'inclina devant cette objection d'un artiste consciencieux et jaloux de maintenir l'intégrité de son œuvre. Il dut envoyer à l'Opéra des émissaires successifs pour annoncer qu'il n'arriverait qu'à neuf heures et demie, puis à dix heures.

M. Paderewski entra dans la loge présidentielle au moment où le rideau baissait à la fin de *Rigoletto*, qui composait le programme avec la *Tragédie de Salomé*. L'orchestre joua aussitôt l'hymne national polonais qui fut salué, ainsi que M. Paderewski, par des acclamations et des applaudissements prolongés et toujours renaissants. L'auditoire était ému en entendant, pour la première fois, ces accents qui célébraient la résurrection d'un peuple qui fut toujours cher à la France.

Le gouvernement avait eu l'idée délicate de déléguer, pour recevoir M. Paderewski, un haut fonctionnaire dont le nom devait lui être agréable : M. Klobukowski, ministre plénipotentiaire.

M. Paderewski lui demanda quel lien de parenté il avait avec le patriote polonais du même nom :

— C'était mon père, répondit M. Klobukowski.

Lamartine devenu homme politique dédaignait un peu les *Méditations*. Il écrivait quelque part que la poésie n'avait été que la moindre occupation de sa vie. M. Paderewski ne renie pas son passé d'artiste. Il dit à M. Busser qui alla lui porter dans sa loge les compliments de l'orchestre :

— Je compte dans l'orchestre d'excellents amis avec qui j'ai joué au Concert Lamoureux.

MOT DE LA FIN

Une dame s'adressant à un peintre :

— Cher maître, est-ce bien difficile de faire de la peinture ?

— Pas du tout... la difficulté ne commence que quand on veut la vendre.

La région de Blonay et des Pléiades

Parmi les sites enchanteurs du canton de Vaud, la région de Blonay et des Pléiades est un des plus appréciés. A cette époque de l'année surtout, sous la féerie des cerisiers et des pruniers en fleurs, le coup d'œil est merveilleux. Les prés disparaissent littéralement sous les dômes blancs, tandis que les narcisses préparent leur floraison, odoriférante. A Saint-Légier, leurs étoiles piquent déjà les prés verts. A Blonay, leurs boutons crème se balancent par milliers sous la brise. Dans quelques jours, de Blonay aux Pléiades, ce sera un éblouissement de blancheur. Nulle part, le printemps n'est à la fois plus frais et plus rutilant. Les élégantes voitures des chemins de fer électriques veveysans permettent aux bourses les plus modestes une excursion dans la contrée.

De Fribourg à Bruges

Voici quelques détails sur le voyage à Bruges des enfants belges rapatriés de Suisse :

Notre convoi comprenait 350 enfants et 150 adultes depuis Bâle, où avaient rejoint les groupes de Lucerne et du Jura, 30 convoyeurs, messieurs et dames, de Fribourg, Lausanne, Bienne, Lucerne et du Valais. Une voiture-ambulance de la Croix-Rouge occupait le centre du train ; elle a rendu de bons services tout le long de la route. A Bâle, une collation nous a été aimablement offerte par la Croix-Rouge américaine ; puis nous passons la frontière sans encombre. Voici Saint-Louis, première localité de l'Alsace reconquise. Les enfants acclament les troupiers français qui occupent la gare. Les soldats répondent amicalement. Nous entrons à Mulhouse avec la nuit. A Strasbourg, une avarie de freins occasionne une demi-heure d'arrêt. La nuit est longue. Les enfants dorment pour la plupart ; on les a disposés plus ou moins confortablement avec un matériel de couchage improvisé, les uns sur les banquettes, d'autres dessous, d'autres le long des couloirs, d'autres dans les filets. On a éteint les lumières et on roule avec la trépidation uniforme et saccadée d'un express en marche.

Avec le petit jour, nous entrons en gare de Metz. Je m'attendais à la voir très endommagée par les multiples attaques d'avions relatées par les communiqués. L'édifice lui-même porte peu de traces des dégâts ; ceux-ci ont été déjà réparés ; les bombes ont porté plutôt sur les lignes, qu'on s'est hâté de remettre en état. La cathédrale profile dans le clair-obscur d'un matin nuageux la silhouette élevée de son majestueux vaisseau.

Le pays est bien cultivé et les vastes campagnes labourées des plaines lorraines n'attendent que la chaleur du printemps pour verdir et prospérer. Il y a sur les voies de garage des trains entiers de wagons allemands chargés de houille et de charbon ; le précieux combustible ne semble pas se douter de l'anxiété avec laquelle on attend son arrivée en Suisse. Le matériel de transport est usé, archi-usé, fourbu ; les wagons ont beaucoup de vitres brisées ; les locomotives sont noires de fumée et encrassées.

A partir de Thionville, commencent les tribulations ; vers le milieu de la longue rampe qui mène à Hettingen-la-Grande, notre machine donne des signes manifestes d'épuisement. La vitesse diminue à vue d'œil et, finalement, c'est la panne en rase campagne. On coupe le train en deux ; le premier tronçon continue jusqu'à la gare ; le reste demeure en détresse jusqu'à ce qu'il soit remorqué sur le palier. Nous perdons là une heure et demie.

Plus loin, sont des camps d'Américains formés de baraquements. L'animation y règne et rappelle les armées d'autrefois prenant leurs quartiers d'hiver dans l'intervalle d'une campagne à l'autre. La bannière étoilée qu'un de nos jeunes voyageurs brandit à la fenêtre provoque leurs vigoureux vivats.

La ville de Luxembourg est signalée : mais la série noire reprend. La machine, à bout de souffle, refuse le service, et nous abandonne à 2 kilomètres de la gare. Nous passons là une heure à croquer le marmot et à regarder passer des trains plus heureux que le nôtre. Enfin, voici venir une autre machine qui ne semble pas beaucoup mieux en point que celle qui nous a si piteusement faussé compagnie et qui nous traîne jusqu'à la gare. Là, du moins, la panne a moins mauvaise façon. Nous la subissons pendant une demi-heure. Les enfants commencent à s'impatientier. A chaque instant, ils demandaient si on était sur territoire belge, et ces arrêts incessants, qui retardent d'autant l'arrivée si désirée à destination, énervent tout le monde.

Enfin, on démarre ; on franchit la douane luxembourgeoise et voici les uniformes belges. Ce sont alors des cris d'enthousiasme et des démonstrations de joie. Les cris de « Vive la Belgique ! » partent de toute l'étendue du train et se renouvellent à la vue du moindre homme d'équipe ou garde barrière qu'on aperçoit. Vers 11 heures, nous arrivons à Arlon.

Ici apparaissent les premiers vestiges de la guerre, sous la forme de locomotives peinturlurées en vert, jaune, blanc, d'un aspect étrange. Elles sont encore revêtues de leur maquillage couleur de terroir destiné à les dissimuler à la vue des avions. Il faut attendre jusqu'à 1 heure et demie, pour avoir la voie libre. On traverse ensuite les vallonnements des Ardennes, et au fur et à mesure qu'on avance, on aperçoit d'autres traces des dommages de la guerre : dépôts de rails tordus, toits dénudés, guérites démolies ; ici un long train de voitures, de camions automobiles plus ou moins avariés ; là, un parc de caissons de voitures d'artillerie, de pièces de divers calibres.

Vers 4 heures, on signale les approches de Namur ; voici la digne des forts, les maçonneries des casemates et des revêtements ; on franchit la Meuse, fleuve historique par excellence. On voit des maisons effondrées, des toits crevés, des façades éventrées ; le quartier de la gare a été éprouvé et la vaste marquise a presque toutes ses vitres brisées. Le temps d'échanger quelques impressions avec des personnes qui stationnent sur le quai, et nous repartons vers Bruxelles.

On admire les belles campagnes du Brabant, revêtues de leur parure printanière, et heureusement épargnées par les fureurs dévastatrices. Les terres sont partout soigneusement cultivées et révèlent la richesse agricole de la région meusienne. Plus loin, d'innombrables serres, disposées symétriquement comme une ville de verre, ont conservé intacts les précieux ceps qui produisent le raisin de Bruxelles, et pourtant quelle belle cible pour avions !

A 6 heures, nous sommes dans la gare du quartier Léopold, où nous ne nous arrêtons guère, car nous avons un fort retard. On passe ensuite un tunnel sous une partie de la grande ville, et, après avoir traversé la Senne, nous entrons dans la plaine des Flandres, qui étend à perte de vue le vert tapis de ses prairies et de ses champs, coupés de rideaux d'arbres, orientés dans toutes les directions, et c'est ainsi jusqu'à la mer. De petites fermes à un rez-de-chaussée construites en briques passées à la chaux et posées comme à même le sol piquent le paysage de taches blanches et, ici et là, posés sur un monticule, des moulins à vent lancent leurs énormes bras à claire voie dans l'espace et donnent au paysage sa caractéristique spécifiquement flamande.

La nuit arrive trop vite à notre gré, car nous approchons des régions atteintes. A Alost déjà, les avions ont signalé leur passage ; ce sont surtout les usines qui ont attiré leurs attaques, et plusieurs d'entre elles étalent les ruines de leurs hautes cheminées et de leurs vastes corps de bâtiments. Beaucoup d'édifices privés, principalement aux alentours des gares, témoignent, par l'état de leur toiture ou même de leur façade, de l'action dévastatrice des terribles engins de l'air. Mais l'obscurité est maintenant complète, et ce n'est que par le ralentissement accentué du train que nous avons l'impression de traverser des parages dangereux.

Des levées de terre de chaque côté de la ligne accusent des travaux considérables de réfection de voie ; on passe l'Escaut sur un pont de fortune, et, avec une lenteur extrême, nous pénétrons sur l'emplacement de ce qui fut la gare de Saint-Pierre de Gand, magnifique édifice, récemment construit en vue de l'exposition, et qui était ouvert à l'exploitation depuis peu de mois. L'explosion l'a fait disparaître d'un coup, et des baraques renferment les services ferroviaires. Plus loin, le viaduc sur la Lys a sauté comme le reste ; il a fallu amener la ligne presque à fleur d'eau, en attendant la reconstruction du pont primitif. Il y a là des dégâts énormes causés par les Allemands au moment de leur retraite sur Alost et Bruxelles.

Ce n'est que plusieurs kilomètres plus loin que le train reprend un peu de vitesse, au grand soulagement de tous ; on a hâte d'arriver, car la fatigue est grande. Enfin, des lumières qui brillent au loin signalent l'approche de Bruges, et nous entrons dans sa belle gare gothique à 11 h. au lieu de 6 heures comme cela avait été prévu. Nous sommes reçus bien aimablement par un comité à la tête duquel se trouve M. le major-médecin Valemans. Quelques parents qui n'ont pas perdu patience attendent dans le grand hall, qui ressemble davantage à une nef d'église qu'à une salle de gare. On crie leurs noms à la colonne, et on voit se détacher un garçon, une fillette qui s'avancent avec des yeux écarquillés, reconnaissent leur père, leur mère, qui, eux, sont hésitants, examinent et finalement ouvrent leurs bras, et, pleurant, embrassent leurs enfants qu'ils n'ont plus revus depuis quatre ans et qui leur paraissent si grandis, si nouveaux, si changés. La scène est toujours émotionnante. Malheureusement, les pauvres gens ne peuvent s'entendre ; les parents ne parlent que flamand ; les enfants, surtout les plus petits, ne parlent que français ; il faut recourir à des interprètes pour mettre en communication le père et le fils, la fille et la mère.

Comme la plupart des parents habitent à grande distance dans les diverses localités de la province, ils viendront successivement reprendre possession de leur progéniture les jours suivants, et, en attendant, tout notre petit monde est conduit à l'institut Saint-Georges, où il passera la nuit, reprendra des forces et se préparera pour le retour au foyer, si tant est qu'il n'a pas été détruit par les obus. Et c'est ainsi que se fit le voyage de Fribourg en Uechtland à Bruges la flamande.

E. B.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION ORDINAIRE DE MAI

Séance du 9 mai

Présidence de M. Reichlen, président

Comptes de l'Instruction publique

M. *Alphonse Gobet* fonctionne comme rapporteur et M. *Perrier* comme commissaire du gouvernement.

Section I. Personnel : 11,353 fr. (Budget : 12,650 fr.). Adopté.

Section II. Instruction primaire : 332,025 fr. 57 centimes (332,295 fr. 40). Adopté sans observation.

Section III. Instruction secondaire : 324,551 francs 70 cent. (258,077 fr.). M. *le Rapporteur* et M. *le Commissaire du gouvernement* justifient une augmentation de 20,000 fr., conséquence de la nouvelle loi sur le subventionnement des écoles secondaires, et une autre de 27,000 fr. due au renchérissement des denrées et du combustible à l'Ecole normale de Hauterive. La section est approuvée.

Section IV. Enseignement supérieur et établissements scientifiques : 161,741 fr. 90 (Budget : 166,010 fr.). Adopté.

Section V. Impression et éclairage : 18,931 fr. 55 cent. (23,000 fr.). M. *le Commissaire du gouvernement* déclare que toutes les factures de cette section n'étaient pas parvenues à la Direction en fin d'exercice.

A une observation de M. *Blanc*, concernant le poste de l'éclairage, MM. les conseillers d'Etat *Perrier* et *Musy* répondent que ce poste a été comptabilisé suivant le désir du Grand Conseil. La section est approuvée.

Section VI. Personnel des archives : 17,373 fr. 50 cent. (11,300 fr.). Le surplus de dépenses concerne le transfert des archives aux Augustins. Adopté.

Les comptes de l'Instruction publique sont approuvés.

Messages et décrets

Il est donné lecture de deux messages accompagnant les comptes de l'Ecole normale de Hauterive et de l'Asile de Marsens, ainsi que de deux projets de décrets concernant l'achat d'un camion et la correction de la route cantonale Guin-Morat, en avat du pont de Schiffenen. La commission chargée de rapporter sur ce dernier objet est composée de MM. Charles Chassot, Eugène Chatton, Fracheboud, Jakob Gutknecht, Michel, Perler et Pilloud.

L'ajournement de la session

M. *Musy*, directeur des finances, croit qu'il est nécessaire de revenir sur la décision prise la veille, concernant la continuation de la ses-

---

26 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Dans leurs causeries, parfois, Odette parlait de son père, presque jamais de sa mère, surtout de leurs rapports ; simplement, en quelques mots brefs, elle répondait à la question de politesse qu'Hélène ne manquait point de lui adresser à son arrivée au sujet de la comtesse : et c'était tout. Il semblait même que, pour elle, ce fût un bien-être d'oublier, dès qu'elle entrait chez Mme de Bressane, son milieu habituel, ceux qu'elle y voyait ! Mais, à chaque instant, un mot trahissait en elle une aversion, un mépris de la vie mondaine, d'une si étrange intensité, qu'Hélène n'osait point lui en demander la raison. Quel sentiment la poussait à parler ainsi ? Avait-elle surpris dans ce monde qu'elle détestait quelque propos sur sa mère qui l'avait atteinte de façon indélébile ?... Si cela était, elle n'en laissait rien voir : et jamais Hélène ne se fût permis une réflexion, même indirecte, qui pût lui révéler ce que la jeune fille pensait de sa mère... Mais elle était d'esprit trop pénétrant pour n'avoir pas compris que l'indifférence non dissimulée de Mme de Guerles pour sa fille creusait au cœur d'Odette une plaie vive que le moindre froissement faisait tressaillir ; et avec sa délicate bonté, elle s'efforçait de calmer la révolte sourde de cette enfant aimante et abandonnée moralement, qu'elle sentait souffrir à toute minute de son abandon.

Jamais cependant Odette ne se plaignait de sa mère, même arrivât-elle chez Mme de Bressane toute frémissante encore au souvenir d'un mot blessant qui l'avait atteinte. Mais peu à peu, tout en causant avec la jeune femme, sans en avoir conscience, elle lui révélait la tristesse de son enfance solitaire ; pauvre petite créature grandie dans un intérieur sans union, où, même devant elle, toute jeune, des scènes violentes éclataient entre son père et sa mère ; des scènes dont le souvenir la hantait ensuite et lui causait une sorte d'effroi...

Elle avait grandi, livrée à des gouvernantes, sans cesse changées, jusqu'au jour enfin où était venue Edith O'Kelly, une pauvre fille, modeste, effacée, d'apparence insignifiante, qui s'était prise d'un véritable culte pour l'enfant à elle confiée, mais sur qui jamais elle n'avait su acquérir d'influence, incapable de diriger cette petite fille passionnée, dont l'âme et l'esprit se développaient au hasard de la nature et des circonstances. Par bonheur, il s'était trouvé que cette fillette fougueuse, rebelle à toute discipline, avide de s'instruire à un point presque effrayant, était en même temps d'une droiture fière, ayant le mépris inné de tout ce qui n'était ni loyal ni vrai, des abaissements nés d'une lâcheté morale... Et ainsi, elle avait été sauvée de bien des dangers qui paraissaient fatalement devoir l'atteindre, dans sa situation d'enfant placée entre un père et une mère séparés, chez lesquels, tour à tour, elle passait, les entendant se juger l'un l'autre, ayant dans sa mère un exemple vivant du dédain des règles de conduite partout admises.

Et plus d'une fois, Hélène pensa que, avec une éducation semblable, c'était un miracle qu'elle fût restée aussi réellement jeune ; car elle l'était, la jeune femme n'en pouvait plus douter maintenant qu'elle la connaissait bien. Et elle se plaisait à entendre son joli rire clair qui ne résonnait nulle part ailleurs qu'à l'hôtel de Bressane où elle se sentait désormais une enfant de la maison, ayant su charmer Simone qui ne s'effarouchait point qu'elle fût aussi caressante avec sa mère.

Enveloppée par la tendresse de Simone, l'affection de Jean et d'Odette, très souvent réunis chez elle, Hélène se sentait réellement moins triste ; et les jours de ce mois de mai ensoleillé furent les meilleurs qu'elle eût connus depuis des années. Ils coulaient pour elle insaisissables, endormant l'acuité de ses souvenirs, sans lui rendre pourtant confiance en l'avenir.

— Je voudrais immobiliser ma vie, disait-elle parfois à Jean, avec son faible sourire. En ce moment, je suis heureuse autant que je puis l'être.

Puis, un jour, une ombre glissa sur ce fragile bonheur, la santé de Simone. Le mieux qui pendant l'hiver s'était manifesté dans l'état de l'enfant ne se soutenait pas. Elle ne se plaignait pas, mais l'affinement excessif de son visage était significatif. Et de l'instant où Hélène en eut conscience, la crainte tant de fois éprouvée reprit l'entière possession d'elle, rejetant bien loin toutes ses autres impressions. L'horrible inquiétude ne la quitta plus, alors même qu'elle causait dans un salon, qu'elle remplissait ses devoirs de femme du monde ou de maîtresse de maison, même en la présence d'Odette, même en celle de Jean.

Bien vite, tous deux remarquèrent que, sur elle, s'était abattu un mystérieux souci qui devait être bien pesant, puisqu'elle en était ainsi ébranlée. Odette, avec son instinct de femme,ut, la première, l'intuition de la vérité, frappée de l'affaiblissement de Simone ; et, un soir qu'elle dînait, avec Jean, chez Henriette d'Artaud, elle lui dit, confiante comme auprès d'un ami sûr :

— Ne trouvez-vous pas que Mme de Bressane est bien triste en ce moment ?... Je crois qu'elle est très inquiète au sujet de Simone, qui n'est vraiment pas bien...

— Vous la trouvez plus faible ?

— Oui, beaucoup, tellement que j'en suis effrayée pour elle et pour sa mère. Maintenant j'ai compris tout ce qu'elle était pour Mme de Bressane ! Si un... malheur enlevait à Hélène sa pauvre petite fille, ni vous, ni moi, ni personne ne la consolerait. Elle ne supporterait pas ce nouveau chagrin. Simone est sa vie même ; elle disparue, tout le reste du monde n'existerait plus pour Hélène.

Jean tressaillit. Ce qu'Odette disait là, c'était l'expression même d'une idée secrète et douloureuse qui s'insinuait en lui, sans qu'il voulût se l'avouer. Plus d'une fois déjà, il avait eu l'impression que nulle créature humaine n'occuperait jamais dans le cœur d'Hélène la place possédée par le petit être que ses soins de toutes les heures avaient peut-être seuls sauvé, jusqu'alors.

Et pour fuir sa pensée, il demanda :

— Vous a-t-elle parlé de son inquiétude :

— Non, vous savez qu'elle ne se plaint jamais.

C'était vrai, jamais elle ne se plaignait et elle semblait même redouter qu'on lui parlât de sa peine secrète. Mais le lendemain même du soir où il avait causé avec Odette, Jean fut à tel point frappé de l'expression navrée du sourire de la jeune femme, qu'une question lui vint irrésistiblement :

— Chère, qu'avez-vous ? Ne voulez-vous pas me dire ce qui vous tourmente ?

Alors, soudain, comme si l'accent d'affection profonde dont il lui avait parlé eût brisé le sceau de ses lèvres, elle laissa échapper l'aveu qu'elle retenait par une sorte de crainte superstitieuse :

— Ce qui me tourmente ? Regardez Simone et vous le comprendrez. O mon ami, maintenant elle ressemble... de quelle façon effrayante !... à son frère, le dernier enfant que j'ai perdu. J'ai peur pour elle... j'ai peur !

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Pages d'art. — Voici le numéro d'avril, un des plus intéressants qui aient paru, et certainement le plus homogène.

Il est tout entier consacré au Valais, grâce au talent de deux artistes qui lui ont voué toute la ferveur de leur attachement, presque un culte.

L'un, Mme Marguerite Vallet-Gilliard, n'est plus. Elle n'a laissé que des regrets et une œuvre remarquable par le mélange de sensibilité et de force qui la caractérise. *Pages d'art* reproduit 23 tableaux et dessins de cette artiste, dont une planche en couleur, et M. John Pisteur lui consacre un article ému.

L'autre, M. Henri de Ziegler, heureusement toujours bien vivant, parle du Valais de façon très originale, et, en quelques pages, caractérise la nature et les gens, avec une saveur de style qui sera très appréciée.

Ce numéro aura certainement un grand succès.

ice attendent dans de grand hall, avantage à une nef d'église qu'à re. On crie leurs noms à la co- it se détacher un garçon, une ncent avec des yeux écarquillés, ur père, leur mère, qui, eux, examinent et finalement ouvrent oleurant, embrassent leurs en- nt plus revus depuis quatre ans issent si grandis, si nouveaux, si me est toujours émotionnante. t, les pauvres gens ne peuvent parents ne parlent que fla- ts, surtout les plus petits, ne nçais ; il faut recourir à des in- ettre en communication le père et la mère.

lupart des parents habitent à dans les diverses localités de la endront successivement repren- e leur progéniture des jours sui- endant, tout notre petit monde nstitut Saint-Georges, où il pas- prendra des forces et se prépa- our au foyer, si tant est qu'il n'a ar les obus. Et c'est ainsi que se Fribourg en Uechtland à Bruges

E. B.

IBOURG

nd Conseil

ORDINAIRE DE MAI

éance du 9 mai

de M. Reichlen, président

de l'Instruction publique

Gobet fonctionne comme *Perrier* comme commissaire du

rsonnel : 11,353 fr. (Budget : pté.

struction primaire : 332,025 fr. ,295 fr. 40). Adopté sans obser-

nstruction secondaire : 324,551 (258,077 fr.). M. *le Rapporteur issaire du gouvernement* justi- entation de 20,000 fr., consé- uvelle loi sur le subventionne- secondaires, et une autre de nt renchérissement des denrées le à l'Ecole normale de Haute- est approuvée.

seignement supérieur et établis- ques : 161,741 fr. 90 (Budget : pté.

pression et éclairage : 18,031 fr. fr.). M. *le Commissaire du gou-* re que toutes les factures de aient pas parvenues à la Direc- cice.

tion de M. *Blanc*, concernant le age, MM. les conseillers d'Etat répondent que ce poste a été ant le désir du Grand Conseil. pprouvée.

rsonnel des archives : 17,373 fr. fr.). Le surplus de dépenses sfert des archives aux Augus-

de l'Instruction publique sont

essages et décrets

cture de deux messages accom- mptes de l'Ecole normale de l'Asile de Marsens, ainsi que de décrets concernant l'achat a correction de la route can- t, en avait du point de Schif- ssion chargée de rapporter sur est composée de MM. Charles Chatton, Fracheboud, Jakob Perler et Pilloud.

nement de la session

teur des finances, croit qu'il revenir sur la décision prise ant la continuation de la ses-

é de l'expression navrée du e femme, qu'une question lui nt :

ez-vous ? Ne voulez-vous pas ous tourmente ?

comme si l'accent d'affection i avait parfé eût brisé le sceau laissa échapper l'aveu qu'elle rte de crainte superstitieuse : ourmente ? Regardez Simone drez. O mon ami, maintenant quelle façon effrayante !... à er enfant que j'ai perdu. J'ai ai peur ! *(A suivre.)*

lire des Revues

oici le numéro d'avril, un des ui aient paru, et certainement

consacré au Valais, grâce au tes qui lui ont voué toute la chement, presque un culte. rite Vallet-Gilliard, n'est plus. des regrets et une œuvre re- mélange de sensibilité et de térise. *Pages d'art* reproduit ns de cette artiste, dont une et M. John Pisteur lui con- u.

i de Ziegler, heureusement, t, parle du Valais de façon quelques pages, caractérise s, avec une saveur de style ciée.

a certainement un grand

sion. Le directeur des finances est prêt à présenter son projet de loi fiscale ; mais la commission n'a pu achever son travail. D'autre part, le groupe libéral a exprimé certains desiderata qui nécessitent une consultation du gouvernement et une réunion du groupe de la majorité. Dans ces conditions, l'orateur demande la suspension des débats et leur reprise le lundi 19 mai, après midi.

M. *Bartsch* appuie cette proposition, le projet fiscal n'ayant pu être étudié suffisamment par les députés. Il y a également sur le chantier un projet de revision constitutionnelle, qui demande étude et réflexion.

MM. *Ducrest* et *Blanchard*, qui avaient été d'accord, la veille, d'ajourner les débats, reviennent en arrière, quoique à regret.

M. *Zimmermann* est d'accord d'interrompre la session et réclame l'envoi aux députés de langue allemande de la traduction du projet fiscal.

M. *Torche* n'est pas opposé au renvoi, mais demande que les députés fassent un petit effort pour reprendre la session le lundi matin, 19 mai, à 8 heures.

Le Grand Conseil adopte cette manière de voir et décide de renvoyer à la reprise de la session, avec la loi fiscale, le dernier débat de la loi sur les auberges, ainsi que le projet de loi réglementant la durée du travail dans les établissements non soumis à la loi sur les fabriques.

Naturalisations

Sur le rapport de M. *Bovet*, la naturalisation fribourgeoise est accordée, par toutes les voix contre deux ou trois, à M. Richard Zehntbauer, Hongrois, professeur à l'université ; à M. Antoine Piccardi, de Prague, professeur à l'université, et à M. Johann Miller, Bavarois, à Broc.

Deux observations

M. *Charles Chassot* exprime son étonnement du retard apporté dans l'impression et l'envoi aux députés du projet de loi fiscale. Il s'étonne également qu'il circule déjà dans quelques milieux une seconde édition de ce projet, remanié et corrigé, édition dont les députés n'ont aucune connaissance.

M. *Boschung* se joint à l'observation de M. Chassot, en ce qui concerne la traduction des projets de loi.

Les comptes de Hauterive

M. *Torche* présente les comptes de l'Ecole normale pour 1918. Les recettes se sont élevées en 1918 à 105,873 fr. 55, dont 57,000 fr. de subside ordinaire de l'Etat et 22,000 fr. de subside extraordinaire. Le budget prévoyait une recette de 99,000 fr. Les dépenses, budgétées à 99,000 fr., ont atteint 105,059 fr. L'exercice boucle ainsi par un léger boni de 814 fr. 55. L'augmentation des dépenses a porté surtout sur les postes de l'alimentation et du chauffage.

M. *Perrier*, commissaire du gouvernement, ajoute quelques renseignements sur les dépenses extraordinaires de l'exercice. Le bilan de l'Ecole normale présente, fin 1918, une fortune de 525,233 fr. 50, contre 524,118 fr. 95 fin 1917.

Les comptes sont approuvés.

Les comptes du Technicum

Notre école d'arts et métiers n'a pas de fortune. M. *Torche*, rapporteur, se contente donc de passer en revue les chiffres des recettes et des dépenses du compte de 1918. Le déficit de l'exercice est de 4474 fr. 45, avec 115,255 fr. 10 aux recettes et 119,729 fr. 55 aux dépenses. Le crédit de l'Etat a été maintenu à 42,000 fr. et celui de la ville de Fribourg à 8000 fr. Aux dépenses, un léger écart entre les chiffres du budget et ceux du compte figure au poste de l'internat. M. le Rapporteur mentionne une observation de la commission d'économie publique, qui ne trouve pas heureuse l'idée d'avoir installé l'internat à l'ancienne maison de correction. Ce pensionnat est trop éloigné du Technicum.

M. *Perrier*, commissaire du gouvernement, partage le point de vue de la commission, tout en reconnaissant la bonne marche de l'internat.

A une question de M. *Dupraz* concernant les ateliers du Technicum, M. *Léon Genoud* répond que ces ateliers appartiennent aux Entreprises électriques, mais que le Grand Conseil sera prochainement saisi d'une demande de crédit pour leur rachat.

Les comptes sont approuvés.

Bersetia et Hospice cantonal

M. *Torche* résume encore brièvement, au nom de la commission d'économie publique, les comptes de la Bersetia et de l'Hospice cantonal. La première de ces fondations, qui s'élevait à 245,206 fr. 50 fin 1917, était, le 1er janvier dernier, de 255,079 fr. L'augmentation dépasse donc 10,000 fr.

Le compte de l'Hospice cantonal présente également une notable augmentation, puisque la fortune de l'institution est montée, de 711,780 fr. 85 qu'elle était à la fin de 1917, à 742,907 fr. 20 à la fin de 1918. M. le Rapporteur juge que ce serait de bonne administration de transformer en titres une partie des capitaux en comptes courants des deux fondations.

Les comptes de Bellechasse

M. *Antoine Morard* rapporte.

L'exercice 1918 a été excellent, au point de vue financier, pour le pénitencier de Bellechasse. A la suite de la remise des nouveaux bâtiments et de la revision de la taxe des anciens, la taxe totale des immeubles bâtis a passé de 200,000 à 965,000 fr., et celle des immeubles non bâtis, de 32,000 à près de 500,000 fr. La valeur du bétail est montée de 319,000 à 345,000 fr. ; celle du chédail s'est accrue d'une dizaine de mille francs. La valeur de l'inventaire, qui était de 777,668 fr. au 1er janvier 1918, a passé à la fin de l'exercice à 2,080,367 fr. Augmentation annuelle : 1,302,699 fr.

Quant au compte même de l'exercice, il porte aux recettes 430,199 fr. 76 (297,537 fr. en 1917) et aux dépenses, 354,951 fr. 38 (281,350 fr. 12 en 1917). L'excédent des recettes est ainsi de 75,248 fr. 38.

M. *Savoy*, conseiller d'Etat, constate, au vu de ce résultat, que les critiques qui avaient accueilli jadis l'achat de Bellechasse sont brillamment réfutées par les faits.

M. *Glasson* estime que la colonie aurait pu se passer, en 1918 déjà, du subside cantonal de 35,000 fr.

M. *Perrier*, directeur de la Police, croit, au contraire, que la constitution d'une modeste réserve est une mesure de sage prévoyance. Une porcherie va être construite. Une amélioration appréciable a été consentie au personnel par la livraison gratuite aux employés du pain, du lait, de la viande et des légumes. L'alimentation des détenus, le chauffage, la literie, le mobilier ont sensiblement enflé les dépenses, qui ont trouvé d'ailleurs une large compensation dans la hausse du bétail de vente et l'excellent rendement des cultures.

M. *Musy*, directeur des finances, ajoute que le subside de 35,000 fr. a été porté au compte courant ouvert à Bellechasse, à la Banque de l'Etat, compte courant qui permettra à la colonie de se développer dans un avenir très prochain d'une manière autonome.

Là-dessus, les comptes du pénitencier sont adoptés.

Les comptes de Drognens

Rapporteur : M. *Blanchard*.

L'année dernière a été favorable aussi pour l'Institut de Drognens. Si l'établissement a souffert du renchérissement des vivres et du combustible, l'exploitation du domaine a donné les meilleurs résultats. Les recettes, budgétées à 124,150 fr., ont atteint 180,966 fr. 69. C'est la vente du bétail qui a surtout procuré cette mieux-value. Les dépenses ayant été de 154,412 fr. 10, l'excédent actif de l'exercice s'est élevé à 26,554 fr. 59. Le subside de l'Etat, budgété à 20,930 fr., n'a été que de 18,500 fr. L'inventaire a passé de 604,590 fr. à 771,256 fr., et la fortune, de 593,481 fr. 59 à 786,702 fr. 08. L'augmentation pour l'an dernier est ainsi de 193,220 fr. 49.

Prennent la parole, sur les comptes de Drognens : MM. *Blanc*, *Musy*, directeur des finances ; *Perrier*, directeur de la police ; *Antoine Morard* et *Blanchard*, rapporteur.

M. Blanc ayant demandé si l'on faisait une différence dans le prix de pension entre les élèves fribourgeois et non fribourgeois, M. le conseiller d'Etat Perrier répond affirmativement et montre les avantages du système. MM. Musy et Perrier se réjouissent de la bonne marche de l'Institut, dont l'autonomie pourra être assurée prochainement.

Les comptes sont adoptés, les débats interrompus et la séance levée à midi 10.

La session sera reprise lundi prochain, 19 mai, à 8 heures, avec l'ordre du jour suivant pour la première séance : Projet de loi organique de l'Asile de Marsens et d'Humilimont ; loi sur les auberges (3e débat) ; projet de loi sur la réglementation de la durée du travail dans les établissements non soumis à la loi sur les fabriques ; comptes divers.

Conseil d'Etat

Séance du 13 mai. — Le Conseil accorde :

A M. Emile Strub, à Tavel, une patente de médecin, l'autorisant à pratiquer l'art médical dans le canton de Fribourg.

— Il autorise les communes de Vuisternens-devant-Romont et La Magne à procéder à une vente d'immeubles, et la paroisse réformée de Saint-Antoine à lever un impôt.

La catastrophe du 9 mai

Parmi les photographies qui ont été faites du pont du Gottéron dans le tragique état où l'a mis l'accident du 9 mai, la vue la plus saisissante est sans contredit celle qu'a prise M. Macherel, photographe, qui a su se placer de façon à représenter le pont mutilé dominant l'abîme et se détachant sur le ciel au-dessus du panorama de la ville de Fribourg.

Aventure d'un détraqué

Ce matin, la ville de Fribourg était pleine de la rumeur qu'un individu s'était lancé, hier soir, dans la Sarine, depuis le Pont suspendu. Décidément, nos ponts devenaient tragiquement célèbres. Informations prises, il s'agit d'un petit saut d'une vingtaine de mètres qu'un individu, débarqué le même jour à Fribourg, au retour de France, a fait depuis l'extrémité extérieure du Pont suspendu, dans le voisinage du Café du Pont, sur le talus herbeux qui descend vers la route de Berne. Il s'agit d'un certain Romanens, de Sorens, âgé de 39 ans. Il est à l'hôpital.

Cour d'assises

La cour d'assises de Fribourg a jugé hier G. M., facteur postal, inculpé de détournement. L'accusé, défendu par M. le Dr Piller, avocat, a été acquitté, mais sans indemnité, et il supportera les frais du procès. Le jury a estimé qu'il n'y avait pas eu, chez l'accusé, intention de vol. G. M., se trouvant aux prises avec un besoin urgent, a compté pouvoir rendre au premier jour la petite somme dont il s'était permis de disposer. Mais la dénonciation a prévenu l'acte de restitution projeté. Le passé de G. M. montre son honnêteté.

La cour d'assises a eu également à sa barre l'ex-comptable de l'Office cantonal de ravitaillement, J. K., accusé également de détournement. Le prévenu était assisté du même avocat, M. le Dr Piller a plaidé avec succès que son client n'avait pas eu la qualité de fonctionnaire et que c'était à peine si l'on pouvait dire qu'il fût un comptable, car rien ne l'avait préparé à l'emploi auquel il fut appelé.

La cour est entrée pleinement dans les vues du défenseur et a accordé à K. des circonstances atténuantes. Elle a condamné K. à six mois de réclusion, mais l'a mis au bénéfice du sursis. En conséquence, l'ex-comptable de l'Office de ravitaillement a été remis en liberté. La somme qu'il s'était appropriée a été rendue.

A Bulle

L'assemblée du Cercle conservateur de Bulle aura lieu jeudi, 15 mai, à 1 h. ½ de l'après-midi, avec les tractanda statutaires. On recommande vivement l'assistance à cette réunion.

La grippe

Le village de Sorens est très éprouvé par la grippe. On y a enregistré près de 150 cas, dont trois ont été suivis de décès. M. le révérend curé Gapany a été sérieusement atteint, mais son état s'est heureusement amélioré ces jours derniers.

Souvenirs d'autrefois

On a enterré dernièrement, à la Tour-de-Trême, celle qui fut la fille du dernier préfet de Corbières, Mme Joséphine Corboz-Morand. La défunte avait été l'excellente mère d'une très nombreuse famille.

La préfecture de Corbières avait été supprimée par le gouvernement radical, en 1847.

Sur nos lacs

A la suite de la rapide fonte des neiges, le niveau des lacs de Neuchâtel et Morat a monté considérablement ces jours-ci. Sur les rives, des portions de terrains assez étendues sont inondées.

Dès le 15 mai, la Société de navigation à vapeur améliorera son service de bateaux entre Neuchâtel et Morat, ainsi que sur le lac de Morat.

Un de ces jours derniers, les frères Kaiser, d'Estavayer, ont pêché dans le lac de Neuchâtel 800 livres de brême (platons).

Chronique broyarde

On nous écrit :

Estavayer voit avec plaisir la petite industrie prendre un essor réjouissant dans ses murs. La fabrique de jouets de M. Alexandre Corboud est terminée. Les trois bâtiments s'élèvent, gracieux, à quelques minutes de notre ville. Munie d'un outillage et de machines modernes, pourvue de vaste locaux clairs et bien aérés, cette fabrique va commencer dans quelques jours son activité. M. Corboud a exposé déjà de nombreux modèles de sa fabrication à la foire d'échantillons de Bâle, et notre jeune industriel a été récompensé de ses efforts.

Ville de petite industrie, Estavayer tend à devenir plus encore une ville d'études. Ses excellents pensionnats voient d'année en année s'accroître le nombre de leurs élèves. C'est ainsi que l'Institut Stavia compte plus de 50 étudiants et a dû, faute de place, en refuser nombre d'autres. Cette maison, qui jouit d'une solide réputation, se verra sans doute sous peu obligée de se donner plus d'espace.

L'Institut du Sacré-Cœur, dirigé avec tant de savoir et de dévouement par les Révérendes Sœurs d'Ingenbohl, a la plus grande partie de ses places occupées. La rentrée de Pâques a été la plus nombreuse à ce jour.

Nous renvoyons à une prochaine correspondance un résumé des délibérations du Conseil général d'Estavayer sur l'état des finances de la cité et la pénurie de logements qui se fait sentir aussi chez nous.

Dans l'industrie du bois

Il vient de se constituer dans le chef-lieu de la Gruyère, sous le nom de « Bois de Bulle, S. A. », une société qui reprend les scieries et commerces de bois des maisons Dubas, Despond et Levrat. Le capital est de 1,200,000 fr. divisé en 1200 actions de 1000 francs. Le conseil d'administration est présidé par M. Lucien Despond, syndic de Bulle.

Les prix excessifs

Nous avons signalé hier la fâcheuse tendance au renchérissement continu des prix des terrains agricoles. On attire notre attention sur un phénomène analogue concernant la vente des foins (fleuries) sur pied. Il vient d'être fait des enchères de fourrage vert, dans la contrée d'Autigny-Cottens, aux prix extraordinaires de 500, 600 et même 700 francs la pose. Il y a là une évidente exagération, et ce seront les consommateurs qui subiront le contre-coup de cette surenchère. Ayant payé à de tels prix les fourrages — on calcule que les achats de fleuries à 600-700 fr. la pose correspondent au prix de 30 à 40 fr. les 100 kilos de foin — des campagnards auront la tentation de se rattraper sur le lait et les produits laitiers.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 14 mai

BAROMÈTRE

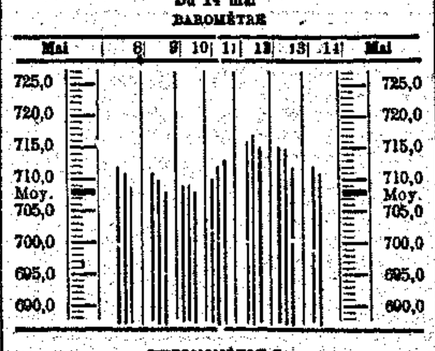

THERMOMÈTRE C.

Mai	8	9	10	11	12	13	14	Mai
7 h. m.	5	8	13	14	13	14	7	7 h. m.
11 h. m.	13	16	16	16	18	19	16	11 h. m.
7 h. s.	13	17	11	17	16	18		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 14 mai, midi.

Beau. Assez chaud.

Dernière Heure

La conférence des Alliés

Paris, 14 mai.

(Havas.) — Les quatre chefs des gouvernements des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Italie se sont réunis hier matin, mardi, et ont examiné des différentes questions se rattachant à l'arrivée des plénipotentiaires et à à la remise des conditions de paix qui seront faites à l'Autriche.

La délimitation des frontières de la Hongrie et de l'Autriche est réglée depuis lundi. Il est actuellement procédé à la liquidation des clauses financières devant être insérées dans les deux traités.

Les commissions avaient examiné hier, mardi, le projet de réponse aux premières notes de M. de Brockdorff-Rantzau, relatives aux prisonniers de guerre et à la législation internationale du travail. Le conseil des Quatre en prendra connaissance aujourd'hui, mercredi, et arrêtera définitivement le texte, qui sera publié. Aujourd'hui aussi doit avoir lieu à ce sujet une réunion du conseil des cinq ministres des affaires étrangères.

Dans les milieux de la conférence, on pense que les préliminaires ne seront pas remis aux délégués autrichiens avant la semaine prochaine. Il y a lieu de remarquer que les puissances représentées à la cérémonie du Château-Saint-Germain seront moins nombreuses qu'à celles des délégués à Versailles. Y assisteront seulement les représentants des Etats qui ont fait la guerre ou qui ont rompu les relations avec l'Autriche. Ce sont, par ordre chronologique, la Serbie, le Monténégro, la France, le Japon, la Belgique, la république de Saint-Marin, l'Italie et les Etats-Unis.

La cinquième note allemande

Versailles, 14 mai.

Havas.) — M. de Brockdorff-Rantzau a remis hier soir, mardi, au colonel Henry une nouvelle note pour les chefs des gouvernements alliés. L'attaché des affaires étrangères a pris livraison du document à Versailles.

L'occupation de la rive gauche du Rhin

Bruxelles, 14 mai.

(Havas.) — La *Libre Belgique* dit que le grand quartier-général belge a entamé des pourparlers avec le grand quartier-général britannique, dans le but de remplacer par des troupes belges les troupes britanniques occupant la région de Malmédy.

Appréciations italiennes

Rome, 14 mai.

Le secrétaire politique du parti populaire italien a adressé aux sections du parti une circulaire dans laquelle il dit notamment que l'idée de la Société des nations lancée pour la première fois, pendant le conflit, par la parole autorisée du chef de la chrétienté, puis reprise et concrétisée dans une formule politique par le président des Etats-Unis d'Amérique, aurait dû se réaliser comme un pacte solennel des peuples qui veulent un lien réel et juridique de fraternité universelle. Malheureusement, l'œuvre élaborée à Paris marque la continuation perpétuelle des hégémonies politiques, crée et renforce des impérialismes anciens et nouveaux, confirme des prépondérances économiques, affaiblit les petits Etats, viole la liberté des peuples et fait mûrir le germe de luttes futures.

Il faut donc que, dans ces moments graves, les sections du parti populaire italien affirment leur programme de politique internationale et fassent des vœux pour que les délégués italiens à Paris, non seulement sachent soutenir les droits et les intérêts nationaux, mais gardent leur foi dans ce programme de justice internationale qui a été promis et que la conscience des peuples réclame.

L'*Italia*, qui publie ce document, dit que M. Sonnino « n'aurait pas pu commettre une bévue politique plus grande que lorsqu'il a accepté de se faire le représentant de la camarilla alliée, en polémisant avec arrogance avec Benoît XV ».

L'*Italia* ajoute :

« Il serait vraiment étrange que, pendant que les dévoreurs du monde tournent leur concupiscence du côté de Rome, pendant que les Anglo-Saxons s'installent à l'ombre du Vatican, et que le Tigre flaire pour y arriver en cachette, l'Italie, qui a le bonheur d'avoir le Vatican dans son centre, s'en abstînt volontairement. »

La liberté d'exportation

Paris, 14 mai.

(Havas.) — Un décret supprime la plupart des restrictions de l'exportation, maintenant seulement sous contrôle quelques produits intéressant directement l'alimentation, la reconstitution des régions libérées et les monnaies.

Le cas de Guillaume II

La Haye, 14 mai.

(Havas.) — La nouvelle de Londres disant que le gouvernement hollandais aurait décidé de livrer l'ex-kaiser est officiellement démentie.

On déclare que l'extradition de l'ex-kaiser ne concerne pour le moment que l'Allemagne et l'Entente. Le gouvernement hollandais n'a rien à y voir.

Le prince impérial allemand

Paris, 14 mai.

(Havas.) — Le *Temps* apprend de La Haye que l'anniversaire de l'ex-kronprinz a provoqué des manifestations de sympathie de la part de la population de Wieringen, dont un grand nombre de maisons ont pavoisé. Des fleurs ont été portées au domicile de l'ex-kronprinz, qui a reçu de hautes personnalités militaires venues lui présenter leurs vœux.

La paix avec l'Autriche

Saint-Germain-en-Laye (Oise), 14 mai.

(Havas.) — Les plénipotentiaires autrichiens sont attendus aujourd'hui, mercredi, vers la fin de l'après-midi. Les délégués seront logés partie dans l'Hôtel Henri IV, partie dans le pavillon François Ier, le reste dans les villas voisines.

Le refus de Tchitchérine

Paris, 14 mai.

(Havas.) — Les *Débats* disent que Tchitchérine, commissaire du gouvernement russe bolchéviste aux affaires étrangères, dans un radiogramme adressée à Nansen, qui proposait à l'Entente de ravitailler la Russie, repousse la condition de cessation des hostilités exigée par l'Entente, disant : « Vos intentions ont été mesurées par d'autres, afin de cacher un dessein politique sous un semblant d'acte purement humanitaire. »

Des Serbes en Styrie

Gratz, 14 mai.

(B. C. V.) — Dimanche sont entrés à Marbourg 2000 hommes d'infanterie serbes.

Pour les enfants de Vienne

Vienne, 14 mai.

Suivant le *Neuer Tag*, la commission américaine, devant la misère toujours plus profonde des enfants de Vienne, a décidé d'élever de 400,000 à 800,000 dollars la valeur des envois de denrées alimentaires à Vienne.

Un coup de grisou

Londres, 14 mai.

(Havas.) — Un coup de grisou s'est produit à Hionciply. Il y a cinq tués et cinq blessés.

SUISSE

Les fêtes de Ligornetto

Lugano, 14 mai.

A l'occasion de la cérémonie d'inauguration du musée Vincenzo Vela, qui a eu lieu hier, mardi, à Ligornetto, la Conseil fédéral et la municipalité de Ligornetto avaient invité Mgr Bacciarini, qui a pris part à cette fête, avec le vicaire général. Il a été présenté le premier au président de la Confédération.

Au cortège, M. le président Ador avait à sa droite Mgr Bacciarini et à sa gauche M. le conseiller d'Etat Garbani-Nerini.

Du charbon allemand

Zurich, 14 mai.

On mande d'Essen à la *Nouvelle Gazette de Zurich* qu'un nouvel accord a été conclu avec la Suisse au sujet de la fourniture de charbon, sur la base d'un prix moyen de 105 francs.

L'Allemagne s'engage à fournir mensuellement 30,000 tonnes de charbon, 20,000 tonnes de coke, dont la plus grande partie de la région minière de la Ruhr, 12,000 tonnes de briquettes d'anthracite rhénane.

L'accord entre en vigueur le 1er juin. Il est valable provisoirement pour six mois.

Un avion sur le Cervin

Zermatt, 14 mai.

A 7 heures ce matin, on a aperçu à une grande hauteur un avion qui passait sur le mont Cervin, puis disparut dans la direction du Weisshorn.

Une grève originale

Lugano, 14 mai.

D'après un journal de la ville, on s'attend à avoir sous peu la grève des secrétaires communaux tessinois, car le gouvernement n'a pas encore trouvé le temps de proposer au Grand Conseil la modification du décret qui règle les honoraires des secrétaires.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique la Concordia. — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Calendrier

Jeudi 15 mai

Saint JEAN-BAPTISTE de la Salle

Chaque sport exige des nerfs calmes et un cœur sain. Celui qui diminue sa force de résistance par l'abus de boissons excitantes, au lieu de joies sportives, ne connaîtra jamais que les désillusions. Un sportsman expérimenté boit le café Hag, véritable café en grains sans caféine. Au café Hag, la caféine, poison nuisible au cœur et aux nerfs, et que le thé contient également, a été extraite, sans que le goût et l'arôme en soient amoindris.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
Ciravegna & Co, Genève

Emodella
le purgatif par excellence
En vente dans les pharmacies
GABA S.A. - BÂLE

1re Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN „STANDARD"
Véritable mélange anglais

†

Madame Madeleine Corboz ; Mme et M. François Donzallaz-Corboz et leurs fils : M. et Mme Richard Corboz et leur fils, à Romont ; M. Henri Corboz, à Lyon ; M. Francis Corboz et Mlle Madeleine Corboz, à Romont ; Mme veuve Wicky-Corboz et ses enfants, à Lausanne, Genève et Bâle ; M. et Mme Louis Rossier et leurs enfants, à Lausanne, Paris et Bâle ; Mlle Rose Demierre, à Lausanne ; les familles Ehrlé, à Zurich et Genève ; Liénard, à Bâle et Zoldikon, et les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules CORBOZ

leur bien-aimé époux, cher et vénéré père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, après une courte et cruelle maladie, vaillamment supportée, à l'âge de 66 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu vendredi, 16 mai, à 9 ½ heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Conseil d'administration de la Banque Populaire de la Glâne

fait part de la perte irréparable qu'il vient d'éprouver par le décès de

Monsieur Jules CORBOZ
son dévoué président

L'enterrement aura lieu vendredi, 16 mai, à 9 ½ heures du matin.

†

Le Conseil d'administration de la Distillerie Corboz-Fischlin S. A., à Romont

a le profond regret de faire part de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de *son administrateur-délégué et fondateur*

Monsieur Jules CORBOZ

Romont, 13 mai 1919.

†

Société du personnel retraité des C. F. F. de Fribourg et environs

Les membres sont informés du décès de

Monsieur Martin GROSSET
cantonnier retraité des C. F. F.

L'enterrement aura lieu à Matran, jeudi, 15 mai, à 9 h. ½.

Départ de Fribourg par train 4212, à 8 h. 35.

PERDU

un sac de dame en cuir noir. — Le rapporter à la Police locale, contre récompense.

OCCASION

A vendre vélo d'homme en bon état. 3348
S'ad. sous P 3233 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Salle de la Grenette - Fribourg

Jeudi 15 mai 1919, à 8 ¼ heures

CONFÉRENCE-RÉCITAL

SUR

LA FONTAINE et ses FABLES

par Monsieur

PAUL REBOUX

auteur de « A la manière de »

Interprétations des fables par Monsieur

ERNEST FOURNIER

DIRECTEUR DE LA COMÉDIE DE GENÈVE

La Fontaine et les Grands
La Fontaine et les Gens d'église
La Fontaine et les Femmes
La Fontaine et l'Actualité

PRIX DES PLACES : Fr. 3.—, 2.—, 1.—
Location chez M. Von der Weid, magasin de musique

A vendre ou à louer

L'établissement des **BAINS de BONN**, d'ancienne renommée, situé à proximité de **la gare de Guin**, est à vendre ou à louer par voie de soumission.

A cet établissement meublé de bains, pourvu de sources ferrugineuse et sulfureuse d'une renommée de plusieurs siècles, est joint un domaine de 13 ½ poses de terrain de très bon rapport et 11 poses de belles forêts. Entrée le 22 février 1920.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la **Caisse d'épargne et de prêts, à Guin.** 3415

Nous offrons à livrer, en fûts prêtés

CIDRE de première qualité

VEUILLEZ DEMANDER LES PRIX

Cidrerie de Guin

Pâturages de montagne à vendre

Les deux pâturages de montagne **Wusts**, bien situés, dans la gorge de Plasselb, d'une contenance de 160 poses en pâturages et 40 poses en partie de belle forêt, sont en vente par voie de soumission.

Sur ces deux pâturages, où peuvent être estivées en suffisance 70 génisses, se trouvent deux chalets abondamment pourvus d'eau potable. 3414

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la **Caisse d'épargne et de prêts, à Guin.**

QUI VENDRAIT OU LOUERAIT
à Fribourg,
une petite villa

Adresser les offres sous P 1,000 N à **Publicitas, Neuchâtel.** 3426

Pont de Pérolles

Ensuite de la catastrophe survenue au pont du Gottéron — considérant que la construction du *Pont de Pérolles* (pont routier) s'impose aujourd'hui —, le Comité de la rive droite a l'honneur de convoquer une assemblée populaire de toute la région intéressée, le dimanche, 18 mai, à 3 heures après midi, à l'auberge du Mouret.

Le président : *J.-B. Dousse.*
Le secrétaire : *Diesbach.*

Dr H. PÉGAITAZ

Chirurgie générale & Gynécologie

Reçoit tous les jours, de 1 ½ à 4 h. (dimanche excepté)
Mardi et samedi, sur rendez-vous seulement

15, Rue du Tir, 15, FRIBOURG

A VENDRE

tout de suite, livrable du dépôt

camions et voitures automobiles

neufs et usagés, livrables au dépôt. Pas de machines de guerre. P 3245 G 3484

Auto-garage OTTO RUEDI, KREUZLINGEN

Maçons et manœuvres

sont demandés tout de suite, pour importants travaux. Bon salaire assuré aux ouvriers actifs.

S'adresser à **Antiglio & Thiémard**, entrepreneurs, à **Promasens.** P 3323 F 3421

Le Greffe du Tribunal cantonal

SERA FERMÉ

JEUDI 15 MAI

pour service de nettoyage

Service des Autobus C. E. G.

Indépendamment du service ordinaire Bulle-Bourguillon (Lorette), il sera organisé provisoirement, comme doublure, à partir du 14 mai et jusqu'à nouvel avis, les **courses directes** suivantes via Le Bry, entre BULLE-Riaz-Echarlens et FRIBOURG (Hôtel des Postes) :

BULLE	Départ 7 h. 25 matin	1 h. 40 soir
FRIBOURG	Arrivée 8 h. 55 »	3 h. 10 »
FRIBOURG	Départ 10 h. 45 matin	5 h. 30 soir
BULLE	Arrivée 12 h. 15 soir	7 h. »

LA DIRECTION.

Grande vente de bétail

Le soussigné exposera en **mises publiques devant son domicile, au Chalozi, rière Ponthaux, vendredi, 16 mai, à 9 h. ½ du matin, tout son bétail, soit :**

1 forte jument de confiance, hors d'âge, 1 beau poulin de 2 ans, trotteur, 15 bonnes vaches en grande partie portantes pour l'automne, plusieurs fraîches vêlées ou prêtes, 1 bœuf de 20 mois et 1 taurillon, 8 bons veaux de l'hiver, 1 truie portante de 14 semaines et 2 jeunes truies, plusieurs brebis avec leurs agneaux.

Payement au comptant. 3322-616

L'exposant : **Léonard MOTTAS.**

Weissenbach Frères

Pour les robes d'été

GRAND CHOIX DE **Tissus coton légers**

Voiles et crépons à fleurs et à pois, dessins inédits depuis 2 fr. 25.

DEMANDEZ nos ÉCHANTILLONS

Fribourg

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Bilan au 30 avril 1919

ACTIF

	FR.	C.
Caisse y compris avoir chez la Banque Nationale et virements postaux	177,128	94
Banques et Correspondants	21,319,444	46
Effets sur la Suisse	9,195,377	48
Prêts aux communes et corporations	14,835,251	67
Comptes courants débiteurs	35,873,133	35
Créances hypothécaires	17,681,747	96
Fonds publics	11,496,865	80
Coupons	500,362	34
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	509,697	74
Meubles et immeubles	950,342	85
Comptes d'ordre	3,576,884	49
TOTAL	116,116,137	08

PASSIF

	FR.	C.
Capital de dotation	30,000,000	—
Fonds de réserve ordinaire	1,950,000	—
Fonds de réserve spécial	400,000	—
Banques et Correspondants	3,834,242	24
Comptes courants créanciers	11,173,564	20
Traites et acceptations	343,631	—
Dépôts en caisse d'épargne	14,564,728	15
Bons de dépôt, obligations et emprunts fixes	50,397,697	49
Caisse de retraite et de prévoyance du personnel	271,657	—
Comptes d'ordre	3,180,617	—
TOTAL	116,116,137	08

Fribourg, le 10 mai 1919.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
LA DIRECTION.

ON DEMANDE
comme
bonne d'enfants

une personne sachant coudre et repasser. Bonnes références exigées.

S'adresser à **Publicitas, S. A., Bulle,** sous P 1049 B. 3363

Un important commerce **demande un bon**

comptable-correspondant

expérimenté et ayant aptitude de 1er ordre.

Faire offres s. P 1119 B à **Publicitas S. A., Fribourg.** 3423

Asperges du Valais

caisse 5 kg. **12 fr. ; 2 kg. 5, 6 fr 50** franco.

Dondainaz, Charrat, Valais. 3413

F. BOPP

Ameublements
rue du Tir, 8,
FRIBOURG

Papiers peints
GRAND CHOIX
Bon marché

ON DEMANDE

pour le 1er juin, pour le service d'une maison soignée,

JEUNE HOMME

catholique, sérieux et bien recommandé. 3297

Adresser offres sous P 3209 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE A LOUER

pour la saison d'été, un **appartement meublé** de 4 à 5 pièces, aux environs de la ville ou à proximité d'une gare. 3409

Ecrire à **Publicitas S. A., Fribourg,** sous P 3397 F.

PERDU

un carnet de notes, recouvert de toile.

Rapporter, contre 10 fr. de récompense, s. P 3321 F. à **Publicitas S. A., Fribourg.** 3420

Jeune fille

ayant fait un apprentissage de 2 ½ ans, demande place pour se perfectionner chez une bonne tailleuse pour dames.

S'adr. à **Aug. Amiet, Moos, Seizach.** 3428

ON DEMANDE
dans chaque canton,
représentants

actifs et sérieux, bien introduits auprès des menuisiers, ébénistes, charpentiers, fabriques de meubles, relieurs, fabriques de cartonnage, pour la vente d'un article de bon rapport. Faire offres **O. F. 1225, Poste restante, Eaux-Vives, Genève.**

ON DEMANDE

une jeune fille

sachant faire la cuisine et aider à servir au café.

S'adresser : **Café de l'Hôtel de Ville.** 3418

Un atelier de la place demande **bonnes**

ouvrières tailleuses

Bonne rétribution.

Offres sous P 3378 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 3427

Mai 1919 - Théâtre de Fribourg - Mai 1919

Dimanche, 11, à 4 heures :
Mardi, 13, et jeudi, 15, à 8 h. ½ ; Dimanche, 18, à 4 h.

La Création

Oratorio pour chœur mixte, soli et orchestre de **JOSEPH HAYDN**

EXÉCUTÉ PAR LA

SOCIÉTÉ DE CHANT DE LA VILLE

AVEC LE CONCOURS
d'un Chœur de Dames
et de l'Orchestre de la Ville (250 exécutants)
Direction : M. Joseph BOVET, Prof.

SOLISTES :

Mme Clara WIRZ-WYSS, soprano, de Berne (Gabriel ; Eve)
M. Romain STEINAUER, ténor, de Fribourg (Uriel)
M. Edmond BRASEY, baryton, de Fribourg (Raphaël, Adam)

Notices et texte rythmé de J. B.

PRIX DES PLACES :
Loges de face : **5 fr.** — Loges de côté : **4 fr.** — Parquet : **3 fr.** — Parterre : **2 fr. 50.** — Galeries numérotées : **2 fr., 1 fr. 50, 1 fr.**

Location chez M. L. Von der Weid, rue de Lausanne

BANDAGES PLEINS

pour camions autos

et pneumatiques pour voiture tourisme sont à nouveau livrables au prix normal, jusqu'à épuisement du stock.

(Fabrication française de 1er ordre)

Garage TERMINUS (FRIBOURG) tel. 700

Le bonheur des mamans

c'est d'avoir sous la main une boîte de poudre **Dolci,** qui supprime toute rougeur et transpiration âcre chez les bébés et adultes. 1386

Vente au prix de fabrique au dépôt,
A LA GERBE D'OR, Rue de Lausanne, 33.

ATTESTATION

Je soussigné déclare avoir employé pendant des années **l'ANTIMITES TOSCOZ** et avoir eu un résultat **bien supérieur** à celui des produits similaires employés précédemment.

Fait et délivré pour servir en cas de besoin à Monsieur TOSCOZ, droguiste, rue de Carouge, 7, à Genève.

Nice, le 10 juin 1914.

M. V.

Se vend en boîtes jaune et rouge à Fr. 1.75. 3405

Dépôt pour le canton de Fribourg :
Pharmacie Bourgknecht & Gottrau à Fribourg

DIMANCHE, 18 MAI

Jeu du tonneau

AVEC BEAUX PRIX
à l'auberge de Noréaz

INVITATION CORDIALE

P 3368 F 3412-633 **Le tenancier.**

L'Association des Usines à Gaz Suisses pour exploitation de la tourbe **aux Emposieux pr. Ponts-de-Martel** (station C. F. F. à Noiraigue)

embauche des ouvriers

pour fabrication de la tourbe malaxée. Bons salaires et bonne pension. P 1432 N 3341

ON DEMANDE *jeune homme*

intelligent, de 16-18 ans, comme commissionnaire et pour faire quelques petits travaux de bureau. 3410

Adresser les offres **par écrit** sous chiffres P 3380 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Poisson de mer et porc salé

L'office du ravitaillement de la ville de Fribourg informe le public que le stock de poisson de mer est liquidé et que, en cas de nouvel arrivage, un avis renseignera la population.

Pour remplacer le poisson, chez tous les charcutiers, on vend du porc salé d'Amérique au prix de 6 fr. 50 le kilo.

Office communal du ravitaillement.

VÉLOS

Il vient d'arriver un wagon de superbes bicyclettes de 1re marque militaires, routières et de dames.

Vu l'achat avantageux, ces machines sont vendues à très bon marché. Venez vous rendre compte

Se recommande, P 1369 F 1431

Ch. HUSSILLIED, Cycles, Romont.

49me année —
RÉDACT
ADMINISTRA
BUREAU DES ABO
Imprimerie Suisse C
Fribourg (Suis
ABONNEME
1 mois 3 mois
Suisse Fr. 3.50 6.—
Etranger » 4.— 10.—
Nous les bureaux de po
de percevoir les prix d'abon
sant une surtaxe de 20 cent
Compte de chèque post
C. I. X.

Nou

Les délégués italiens
la paix sont pris entre
teau, en butte aux critic
tentiste et aux reproche
lienne. En Italie, on acc
d'avoir mal manœuvré.
Corriere della Sera, l
d'abord extrêmement fa
fallait se décider pour l
menceau ou pour le pr
En d'autres termes, l'It
noncer en faveur d'un
comportant une applica
grale des principes pro
son, ainsi que de sanc
tolérables pour les vain
au contraire, adhérer à
nus : *Væ victis*, se faire
part du butin financier
faire admettre sur le p
syndicat qui s'adjugeai
monde.

Or, ajoute le *Corriere*
prendre franchement p
l'autre solution, ou plut
profits des autres sans
même. « Ainsi, dit le *Co*
mis que la France s'ac
des matières premières
nexant d'une certaine f
Sarre et en distribuant
autres territoires minie
trale et orientale.

« L'Italie a permis q
l'arbitre des destinées p
en empêchant l'Autrich
tir à l'Allemagne et e
jet d'une confédération

« L'Italie a permis que
dats ou protectorats colo
en une annexion pure e
mis aussi que les colon
sent partagées exclu
France, l'Angleterre et

« L'Italie a souscrit
clusive de la France a
gleterre en Egypte.

« L'Italie a permis
nations se fit exacteme
voulait et non pas con
principes et les intérêts
Elle n'a pas protesté
Monroe, et elle a conse
de la Société des nat
« milieu peu italophil
plutôt qu'à Bruxelles,
Belgique et à elle-mêm

« L'Italie a permis
vail fût rédigée contre
grands.

« L'Italie a permis
de la France avec la p
se transformât en un
neutralité militaire de
abolie.

« L'Italie, enfin, a
en dehors d'elle une a
américaine, qui con
nations et l'Italie, ave
torité que les forces é
taires des trois grand
sent à l'Italie et aux p
tapisserie dans l'antic
des nations ».

Comme on le voit,
contre leur gouverne
L'état d'esprit qu'ils r
rable à une solution a
blèmes politiques de
l'établissement de cette
dont on avait tant pa

La somme totale d
que les Alliés se p
l'Allemagne n'est pas
de Versailles. Les All
ment un premier chi
en laissant la porte
exigences. Voici com
devraient être payés
ans ; ces vingt-cinq
présentés par des
l'Allemagne souscrira
paix ; cette première
frais d'occupation. U